



HAUTES-PYRÉNÉES

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°65-2023-116

PUBLIÉ LE 18 AVRIL 2023

Sommaire

Direction départementale des finances publiques des Hautes-Pyrénées /
65-2023-04-18-00001 - Arrêté de délégation de signature en matière de
gestion des successions vacantes dans le département des Hautes-Pyrénées
(2 pages)

Page 3

Direction départementale des finances
publiques des Hautes-Pyrénées

65-2023-04-18-00001

Arrêté de délégation de signature en matière de
gestion des successions vacantes dans le
département des Hautes-Pyrénées



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité



FINANCES PUBLIQUES

Direction régionale des Finances publiques
d'Occitanie et du département de la
Haute-Garonne
Pôle stratégie – Affaires Régionales
34 rue des Lois
31039 Toulouse Cedex 9
Mél. :
drfip31.controledigestion@dgfip.finances.gouv.fr

Toulouse, le 17/04/2023

Affaire suivie par : Florine BOUHLI
Mél. : florine.bouhli@dgfip.finances.gouv.fr
Téléphone : 05 61 10 68 45

Arrêté de délégation de signature en matière de gestion des successions vacantes dans le département des Hautes-Pyrénées

Le Préfet de département des Hautes-Pyrénées,

Vu le décret n° 2004-374 du 29 avril 2004 relatif aux pouvoirs des préfets, à l'organisation et à l'action des services de l'État dans les régions et départements ;

Vu le décret n° 2009-707 du 16 juin 2009 relatif aux services déconcentrés de la direction générale des finances publiques, notamment son article 4, modifié par le décret n° 2022-1191 du 29 août 2022 art-1;

Vu l'arrêté interministériel du 23 décembre 2006 relatif à l'organisation de la gestion des patrimoines privés, modifié par l'arrêté interministériel du 21 décembre 2007 ;

Vu le décret n° 2011-1612 du 22 novembre 2011 relatif aux première, deuxième, troisième et quatrième parties réglementaires du code général de la propriété des personnes publiques ;

Vu le décret du 16 avril 2018 portant nomination de M. Hugues PERRIN, administrateur général des finances publiques en qualité de directeur régional des finances publiques de la région Occitanie et du département de la Haute-Garonne ;

Vu le décret du 20 juillet 2022 portant nomination de M. Jean SALOMON, préfet des Hautes-Pyrénées ;

Vu l'arrêté du Préfet des Hautes-Pyrénées en date du 23 août 2022 donnant délégation de signature à M. Hugues PERRIN directeur régional des finances publiques de la région Occitanie et du département de Haute-Garonne à l'effet de signer, dans la limite de ses compétences et attributions, tous les actes se rapportant à l'administration provisoire des successions non réclamées, à la curatelle des successions vacantes, à la gestion et à la liquidation des successions en déshérence dans le département des Hautes-Pyrénées ;

Sur proposition du directeur régional des finances publiques,

Arrête :

Article 1 : La délégation de signature qui est conférée à M. Hugues PERRIN par l'arrêté du Préfet des Hautes Pyrénées en date du 23 août 2022 sera exercée par M. Thierry LOUTON, administrateur général des finances publiques et M. Olivier SARDOU, administrateur des finances publiques, ou à leur défaut par Mme. Marie-Joelle DEZAPHY, inspectrice principale des finances publiques.

Article 2 : En cas d'absence ou d'empêchement des délégataires visés à l'article 1, la délégation sera exercée par Mme Annie PELATA, inspectrice divisionnaire expert des finances publiques, Mme

Jeannine BRUNELLO, contrôleuse des finances publiques, M. Grégory LAGARDERE et M. Antonio GONZALES, contrôleurs des finances publiques, M. Jean-Michel LLOPIS et M. Frédéric BARTHES, agents administratifs des finances publiques.

Article 3 : Cet arrêté annule et remplace toute disposition antérieure.

Article 4 : Le directeur régional des finances publiques de la région Occitanie et du département de la Haute-Garonne est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture.

Fait à Toulouse, le 17/04/2023

Pour le préfet,

Le Directeur régional des finances publiques
d'Occitanie et du département de la Haute-Garonne



Hugues PERRIN